

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION



Date d'inscription :

(Cadre réservé au Service)

PÈLERINAGE : LORRAINE

29 avril -3 mai 2024

Abbé Frère Sœur Mme M

NOM COMPLET (en majuscule)

NOM DE JEUNE FILLE

Prénom

Date et lieu de naissance (impératif)

Adresse personnelle :

Code Postal **VILLE**

Tél fixe : **Mobile :**

Courriel : @

Personne à prévenir en cas d'urgence : *(Renseignements obligatoires pour valider votre inscription. Merci)*

Nom/Prénom :

Adresse :

Tel fixe : Mobile :

Par précaution, se munir d'un flacon de gel hydroalcoolique.

HEBERGEMENT

Hébergement **chambre double** avec

Hébergement en **chambre individuelle** dans la limite des places disponibles avec un supplément de **50,00 €/personne**

Intolérances alimentaires ou régime particulier, préciser LESQUELS :

.....

PRIX PAR PERSONNE ET MODALITES DE PAIEMENT

En chambre double : **750 €**

En chambre individuelle : **800 €**

Acompte à verser à l'inscription :

En chambre double : **150,00 €**

En chambre individuelle : **200,00 €**

Modalités de paiement pour le solde :

3 chèques

2 chèques

1 chèque

200€

300€

600€

Les chèques nous seront remis lors de l'inscription et encaissés le 15 de chaque mois. 1^{er} encaissement le 15/12/2023.

Ces prix comprennent :

Tous les déplacements prévus au programme en TGV gare du Mans et en autocar (Compagnie Briam Socha)

Hébergement : 2 nuits au Centre Diocésain de Nancy , 2 nuits à l'hôtel Ibis Metz Centre Cathédrale

Repas : pension complète à compter du dîner du 1er jour au déjeuner du dernier jour.

Visites guidées, offrande pour les rencontres. Assurance, assistance, rapatriement de la Mutuelle Saint Christophe. Le livret du pèlerin et un foulard.

Ces prix ne comprennent pas :

Le pique-nique du 1^{er} jour, offrandes de messe ainsi que toutes les dépenses à caractère personnel.

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION



TOUT DÉSISTEMENT DOIT ÊTRE NOTIFIÉ PAR ÉCRIT au Service Diocésain des Pèlerinages.

- a) Si désistement en cas de force majeure (décès d'un proche, maladie, ...) la présentation d'un justificatif conditionne le remboursement des sommes versées, **sauf** les frais d'inscription.
- b) Si désistement autre:
Avant le 28 février 2024 : remboursement des sommes versées **sauf** frais d'inscription.
Entre le 29 février juillet et le 29 mars 2024: remboursement des sommes versées **sauf** transport et frais d'inscription.
A partir du 12 avril 2024: aucun remboursement

DROIT A L'IMAGE

J'autorise la diffusion de photos, vidéos ou autres supports pour nos publications et communications : OUI NON

J'accepte d'être informé(e) par mail des prochains pèlerinages : OUI NON

REGLEMENT

Je verse la somme de _____ € au titre de l'acompte avant le 15 déc 2023.

Pour valider l'inscription. (Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Service Diocésain des Pèlerinages).

Fait à Le

Signature précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ».

CONSERVER UNE PHOTOCOPIE DE VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION REMPLI ET SIGNÉ

RÉSERVÉ au Service Diocésain des Pèlerinages

Règlement à l'inscription						
	Acompte	Solde	Solde	Solde	Solde	Solde
	15 déc	15 jan	15 fév	15 mars		
Date de l'inscription						
Montant						
Banque						
N° chèque						
Nom émetteur						
Reste dû						

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION



Fiche individuelle d'inscription

Vos données personnelles recueillies légitimement font l'objet d'un traitement uniquement par l'Association diocésaine du Mans (ADM), dans le cadre de votre demande faite auprès de votre paroisse ou d'un service du diocèse. Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit de consultation, modification et suppression de vos informations personnelles. Il peut s'exercer, en vous adressant au Délégué à la Protection des Données (DPO), par courrier à Association diocésaine du Mans - Maison Saint Julien - DPO, 26 rue Albert Maignan, 72000 Le Mans ou par mail à dpo@sarthecatholique.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données personnelles. Cette décision peut cependant compromettre la prise en compte par la paroisse ou le diocèse de votre demande.

L'ADM ne procède à aucun échange et aucune revente de données à d'autres organismes. L'ADM utilise les données recueillies dans le cadre de correspondances liées aux activités et événements qu'elle organise, aux informations générales sur le diocèse, aux appels au don pour le Denier de l'Église et autres collectes, à l'envoi des reçus fiscaux. Ces données seront exclusivement exploitées par le diocèse du Mans dans le cadre de ses activités. Aucune information ne sera transmise à un tiers.

RECUEIL DE CONSENTEMENT DES PERSONNES :

Je soussigné(e)

NOM : PRENOM :

donne mon consentement au recueil et au traitement des données me concernant par l'Association diocésaine du Mans selon les modalités mentionnées ci-dessus.

Fait à : Le : __ / __ / 2023

SIGNATURE OBLIGATOIRE :